



Communiqué

Contre la retraite à points, le combat continue ! **« Quand le sage désigne la lune, l'idiot regarde le doigt »**

Faut-il voir un compromis dans l'annonce du gouvernement de suspendre à titre provisoire l'âge pivot de départ en retraite ? C'est certainement l'objectif que se sont donnés les tenants de la retraite à points. Dans la réalité, il en est tout autrement et ce recul orchestré depuis les salons de Matignon n'est là que pour conforter la confusion comme le gouvernement le fait depuis l'origine sur son projet de « Système Universel de Retraites ».

Dans les faits, la CFDT crie victoire dans un combat qu'elle ne mène pas et le gouvernement adoube l'UNSA, non représentative selon la loi et dont les positions de sa direction sont illégitimes pour ses syndicats engagés dans l'action. Réalité que s'empresse de taire toutes celles et ceux intéressés à la casse de nos systèmes de retraite.

Pour la FEETS FO, les raisons de notre combat engagé depuis le 5 décembre 2019 et l'appel à la mobilisation par la grève, les blocages et les manifestations sont toujours présentes et les reculs gouvernementaux ne sont que les fruits du rapport de force. L'heure n'est donc pas à baisser la garde et notre détermination est intacte. Le « Système Universel de Retraites » renforcera la précarité, est sexiste, détruit la solidarité entre les générations pour laisser libre cours à la capitalisation pour le seul bénéfice du Capital et du patronat.

En conséquence, la FEETS FO appelle ses syndicats et ses secteurs à poursuivre la mobilisation et à participer aux actions déterminées par les confédérations au plan national, front qui s'est renforcé avec la participation de la CFE-CGC, notamment celles des 14 et 15 janvier, et à la journée de mobilisation interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 16 janvier 2020.

ON NE LACHE RIEN !

Paris, le 16 janvier 2020

Pour tout contact: Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Pour celles et ceux souhaitant apporter leur solidarité financière auprès des grévistes, ils peuvent adresser leurs dons à la fédération avec la mention « Solidarité grévistes », la FEETS FO se chargera de leur transmettre.